

**Bureau Exécutif FFVoile : 18 avril 2013**

**Relevé de décisions**

Présent(e)s : JP CHAMPION, JC MERIC, D TINCELIN, J KERHOAS, H BACCHINI, JP CHURET, C FOUNTAINE, E MARLIOT, P GOUARD, J CATHELINEAU, JL DENECHAU, JC COUR, JP LOSTIS, B BONNEAU, M BOUVET, H GIRAUD, B DAVID, O CLERMONT

Excusé(e)s : C FOURICHON

<b>1</b>	<b>VIE FEDERALE</b>
<b>1.1</b>	<b>Approbation des relevés de décisions du Bureau Exécutif du 22 mars 2013</b>
<b>Décision 1</b>	► Le Bureau Exécutif valide les relevés de décisions du Bureau Exécutif du 22 mars 2013.
<b>1.2</b>	<b>Résultat du vote électronique du 5 avril 2013 relatif à la mise sous tutelle du CDVoile 14</b>
<b>Info</b>	<p>Le Bureau Exécutif a entériné par vote électronique en date du 09 avril 2013 la proposition de mise sous tutelle du CDVoile 14.</p> <p>Cette mise sous tutelle concerne l'ensemble des activités du CDVOILE, la Ligue devra informer régulièrement la FFVoile des avancées de la future organisation possible et de la tenue d'une AG électorale de ce CDVOILE. Une décision définitive sur l'avenir du CDVoile du Calvados devra être prise à l'occasion d'un prochain Conseil d'Administration de la FFVoile, qui pourra alors décider de la fin ou de la prolongation de la tutelle.</p> <p>Résultat du vote sur la soumission : 8 oui 1 non votant.</p>
<b>1.3</b>	<b>Dates des prochains BE (juin à septembre)</b>
<b>Décision 2</b>	► Le BE valide les dates des prochaines réunions institutionnelles :  Bureau Exécutif -29 mai 2013 -13 juin à 16 H -2 juillet
<b>1.4</b>	<b>Point sur les invités permanents du BE et sur l'organigramme politique</b>
<b>Décision 3</b>	► Le BE valide la liste des membres invités permanents du BE : JM SOYEZ JC COUR B BONNEAU JP LOSTIS MT LANNUZEL JOURDAS
<b>Décision 4</b>	► Le BE valide les modifications suivantes apportées à l'organigramme politique de la FFVoile : -remplacer dans l'ensemble du document « permanent responsable » par « cadre responsable » -lorsqu'une commission est présidée par un(e) élu(e), remplacer « responsable » par « président(e) » -remplacer l'appellation « commission handisport et sport adapté » par « commission handvoile (handisport et sport adapté)» -retirer le chapeau « vie fédérale et organisation des territoires » pour les commissions indépendantes -Identifier Emmanuelle BROUDER comme cadre responsable de la Commission Nationale de Labellisation -remplacer H GUILLAUME par Guillaume HENRY (G HENRY) dans la Commission des Directeurs de

	Course
<b>1.5</b>	<b>Point sur les sujets traités lors du Conseil des Présidents de Ligue</b>
<b>Décision 5</b>	► Le BE valide le relevé de décisions du Conseil des Ligues du 6 avril 2013 et précise que la prochaine réunion est fixée au 24 et 25 mai 2013 (modification de la décision 2)
<b>1.6</b>	<b>Information sur le plan de féminisation demandé par le Ministère</b>
<b>Info</b>	Le BE prend connaissance du courrier adressé par le directeur des sports aux Présidents de fédérations sportives au sujet du plan de féminisation que l'ensemble des fédérations aura à présenter dans le cadre des prochaines conventions d'objectifs 2014-2017. Il prend par ailleurs connaissance des premiers résultats de l'enquête menée auprès des Ligues et CDV sur le nombre de féminine intégré dans leurs instances dirigeantes.
<b>1.7</b>	<b>Soirée des Champions : dispositif 2013</b>
<b>Décision 6</b>	► Le BE prend connaissance des caractéristiques générales et des modalités d'organisation de la Soirée des Champions 2013. Il acte le lieu (le théâtre Edouard VII), les animateurs (Loïc le Bras et Olivier Ligné), le déroulé basé sur 3 parties, le règlement de sélection des trophées, la date de réunion du jury, le mode de scrutin ainsi que les évolutions suivantes : présentation des nominés en 3 <sup>ème</sup> partie après le documentaire, ajout d'un jingle sonore pour accompagner l'annonce des athlètes nominés, temps de parole accordé aux partenaires sur scène et affichage si possible sur l'écran du logo du partenaire.
<b>1.8</b>	<b>Top Clubs</b>
<b>Décision 7</b>	► Le BE prend connaissance des modifications proposées du règlement de l'élection du Club de l'Année. Il décide qu'une nouvelle proposition serait faite lors d'un prochain BE pour l'élection du club de l'année et les modalités de désignation des clubs candidats.
<b>2</b>	<b>VOILE LEGERE</b>
<b>2.1</b>	<b>Demande de prise en charge des arbitres par la FFVoile sur des épreuves autres que celles prévues par le système de prise en charge du BE</b>
	Le Département Voile Légère propose au Bureau Exécutif de prendre en charge, en fonction des moyens disponibles, les arbitres sur les épreuves suivantes :
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le Championnat de France Promotion Longue Distance Catamaran (ce championnat en fait n'est actuellement pas inscrit au calendrier fédéral car l'admissibilité au titre est en cours, normalement ce Championnat au même titre que les autres Championnats de France Promotion de grade 3 correspond aux critères de prises en charge des arbitres)</li> <li>- Les 4 étapes du Championnat de France Promotion Funboard Slalom Féminin et Masculin : ces 4 étapes étant en grade 4, elles ne correspondent pas aux critères de prise en charge. Par contre le résultat du Championnat est bien en Grade 3.</li> </ul>
<b>Décision 8</b>	► Le BE valide la prise en charge des arbitres sur les épreuves suivantes :
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- le Championnat de France Promotion Longue Distance Catamaran</li> <li>- les 4 étapes du Championnat de France Promotion Funboard Slalom Féminin et Masculin</li> </ul>
<b>3</b>	<b>VOILE LEGERE ET HABITABLE</b>
<b>3.1</b>	<b>Révision des tranches d'âge des Classements Individuels Fédéraux</b>
	Les Départements Voile Légère et Habitable proposent au Bureau Exécutif une révision des tranches d'âges pour les Classements individuels à partir de 2013 ou 2014, compte tenu :
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- d'une part de la nécessité d'une mise en conformité des affichages des paramètres classements (année de naissance vis-à-vis de la CNIL)</li> <li>- Et d'autre part, un redécoupage des tranches d'âges des classements individuels fédéraux correspondant à plus de réalité sportive et sociétale</li> </ul>
<b>Décision 9</b>	► Après débat au sein du BE sur la problématique d'affichage sur les fiches coureurs des années

de naissance en accès public, le BE propose qu'une enquête auprès d'autres fédérations sur la question des informations sportives placées uniquement dans un espace privatif (espace licencié) soit effectuée et que le point soit inscrit à l'ordre du jour d'un prochain BE après passage pour information devant le Conseil des Ligues pour les aspects tranche d'âges .

**3.2**

**Evolutions**

**3.2.1**

**Attribution des points coureurs sur l'ensemble des Classements Fédéraux suivants :**

- Championnats de France des Clubs
- Classement National (hors division internationale) et régional individuels toutes pratiques
- Classements Nationaux Individuels des Classes et des Pratiques

**3.2.2**

**Minimas de participation par grade et par pratique pour la prise en compte des résultats dans l'ensemble des Classements Fédéraux**

**Décision 10**

► Le Bureau Exécutif valide :

a) l'évolution de l'attribution des points coureurs sur l'ensemble des Classements Fédéraux suivants :

- Championnats de France des Clubs
- Classement National (hors division internationale) et régional individuels toutes pratiques
- Classements Nationaux Individuels des Classes et des Pratiques

telle que :

**Linéaire, pour les grades 5A à W soit :**

- 100 points au 1<sup>er</sup>
- 1 point au dernier
- et une répartition linéaire aux places intermédiaires suivant la formule :

Points coureurs =  $(100 * \text{Classés} - 99 * \text{Place} - 1) / (\text{Classés} - 1)$  soit (100 multiplié par le nombre de classés) – [(99 multiplié par la place) – 1] divisé par (le nombre de classés – 1)

**Répartition type ISAF, pour les grades 5 B et 5C soit :**

- 100 points au premier moins un point au suivant jusqu'au dernier.
- 1 point au 100ème
- 1 point à chaque coureur au-delà de la place de 100.

b) L'évolution des minimas de participation par grade et par pratique pour la prise en compte des résultats dans l'ensemble des Classements Fédéraux, soit :

Minimum de coureurs classés pour la prise en compte d'un résultat dans un Classement Fédéral en fonction du Grade et de la pratique								
	Actuellement				Evolutions proposées			
	Habitable		Voile Légère		Habitable		Voile Légère	
	Intersérie	Monotypes	Intersérie	Classes	Intersérie	Monotypes	Intersérie	Classes
Grade 2, 1 et W	/	/	/	/	/	/	/	/
Grade 3	10	10	10	10	10	10	10	15
Grade 4	10	10	10	10	10	10	10	15
Grade 5A, 5B et 5C	5	5	5	5	7	5	5	10

**4**

**HABITABLE**

**4.1**

**Nouvelle appellation du Département Habitable**

Le début de l'olympiade et la récente présentation du projet de la FFVoile pour 2013-2016, sont une opportunité d'envisager un remplacement du terme « Habitable » au profit d'une mention plus représentative des champs traités par le département et offrant une meilleure compréhension.

La proposition est d'utiliser les mentions « Voile Côtière » et « Voile au Large ». Plusieurs options d'appellation sont possibles : Département « Voile Côtière et au Large », Département « Voile

	<p>Côtière -Voile au Large », Département « Voiles Côtière et au Large ».</p> <p>D'autres mentions et appellations sont évoquées en BE comme «Département course au large », «Département Voile inshore » et « Département Voile offshore ».</p>
<b>Décision 11</b>	<p>► Le BE décide qu'une consultation d'un panel de membres de la FFVoile comme les structures affiliées et/ou les licenciés et/ou le conseil des ligues...sera organisé autour de ces différentes propositions.</p>
<b>4.2</b>	<p><b>Approbation de la dernière étape du Championnat de France Elite de Course au Large en Equipage 2013</b></p> <p>La Classe IM34CA, lors de son conseil d'administration du 16 avril 2013, a finalisé et validé son calendrier 2013. Cette dernière propose à la FFVoile le circuit suivant pour le Championnat de France Elite de Course au Large en Equipage 2013 :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Normandy Sailing Week (Sirius Evènements – Le Havre - 3 au 9 juin) – Coef 3</li> <li>- Tour de France à la Voile – (ASO – Dunkerque/Marseille - 28 juin au 28 juillet) – Coef 6</li> <li>- Med Race – (Association Défi Marseille – Marseille - 10 au 15 septembre) – Coef 2</li> </ul>
<b>Décision 12</b>	<p>► Le BE approuve le circuit 2013 du Championnat de France Elite de Course au Large en Equipage et valide la mise à jour du règlement du championnat de France Elite de Course au large en équipage suite au mandat donné par le CA au BE.</p>
<b>4.3</b>	<p><b>Composition du comité de sélection du Championnat de France Espoir Solitaire Equipage Flotte Collective Habitable</b></p>
<b>Décision 13</b>	<p>Le Bureau Exécutif valide la composition du Comité de Sélection :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Michel Kerhoas (Président du Conseil des Ligues)</li> <li>- Pierre Caste (Représentant de l'organisateur)</li> <li>- Paul Adam (Représentant du bassin Manche)</li> <li>- Marc Bouet (Représentant du bassin Atlantique)</li> <li>- Claude Le Bacquer (Représentant du Bassin Méditerranée)</li> </ul>
<b>Décision 14</b>	<p>► Le BE émet un avis favorable concernant la demande de l'Ecole Navale et informe le Comité de Sélection qu'il souhaite qu'une place soit réservée à l'équipage représentant la Marine Nationale.</p>
<b>4.4</b>	<p><b>Information sur la délégation française Inshore</b></p>
<b>Info</b>	<p>Le BE prend connaissance des délégations activées et/ou en cours de formation pour les Championnats Internationaux :</p> <p>Délégation Championnat du Monde de Match Racing Féminin : non activée  Délégation Nations Cup - Femme : non activée  Délégation Championnat du Monde ISAF de Match Racing Open : Pierre Antoine Morvan  Délégation Nations Cup - Open : Arthur Herreman  Délégation Championnat d'Europe de Match Racing Open : Emmanuel Dyen  Délégation Championnat d'Europe de Match Racing Jeune (moins de 23 ans) : Guillaume Pirouelle  Délégation Championnat du monde de J80 : en cours  Délégation Championnat du Monde de SB20 : en cours  Délégation Championnat d'Europe de Match Racing féminin : en cours</p>
<b>5</b>	<p><b>DEVELOPPEMENT</b></p>
<b>5.1</b>	<p><b>Recours labels</b></p>
<b>Décision 15</b>	<p>► Le BE prend connaissance des recours ayant été formulés par les clubs dans le cadre des décisions d'attributions de labels pour la campagne 2013 (environ 30 dossiers sur l'ensemble des 590 clubs ayant fait au moins une demande de labels). Après examen, il rend les décisions reproduites sur le tableau reproduit en annexe 1.</p>
<b>5.2</b>	<p><b>Opération FFVoile/APER</b></p>

<b>Info</b>	Une collaboration est engagée avec l'APER (Association pour la Plaisance Eco-Responsable) en vue du déclassement des matériels nautiques sur deux Ligues pilotes : PACA et Bretagne.
<b>5.3</b>	<b>Assises de la mer</b>
<b>Info</b>	<p>Les Assises de la mer et du littoral se déroulent de janvier à juin 2013. Elles s'inscrivent dans une démarche de concertation autour de dix grands thèmes avec comme objectif d'élaborer la future stratégie nationale de la mer et du littoral que le Gouvernement adoptera par décret en 2014.</p> <p>Les Assises rassemblent les acteurs de la mer et du littoral réunis au sein des conseils maritimes de façade (en métropole) et au sein des conseils maritimes ultramarins dans chaque bassin, ainsi que dans les territoires français du Pacifique. Le fruit des échanges dans chaque façade maritime de métropole et dans chaque bassin ultramarin, ainsi que dans les territoires français du Pacifique, sera restitué au <u>Conseil national de la mer et des littoraux</u> en juillet 2013.</p> <p>Les 10 thèmes des Assises :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Compétitivité portuaire, complémentarité des infrastructures et transport maritime</li> <li>Protection et valorisation de l'environnement marin</li> <li>Promotion de la plaisance et des loisirs nautiques</li> <li>Risques littoraux et gestion du trait de côte</li> <li>Pêche maritime</li> <li>Aquaculture</li> <li>Emploi maritime et besoins de formation</li> <li>Construction et déconstruction navale</li> <li>Recherche maritime et valorisation de la mer et de ses ressources</li> <li>Protection sociale des gens de mer et sécurité maritime</li> </ul>
<b>6</b>	<b>HAUT NIVEAU</b>
<b>6.1</b>	<b>Prime à la performance 2013</b>
<b>Décision 16</b>	<p>► Le BE valide le montant par sportif et le financement des primes fixées pour les podiums des championnats du monde seniors des séries olympiques pour 2013 :</p> <p>1<sup>ère</sup> place : 10 000 euros  2<sup>ème</sup> place : 5 000 euros  3<sup>ème</sup> place : 3 000 euros</p>
<b>6.2</b>	<b>Procédure de vente anticipée du matériel Haut Niveau</b>
<b>Décision 17</b>	► Le BE valide le principe proposé de d'une procédure de vente anticipée du matériel Haut Niveau. Il demande que la rédaction de la soumission soit revue pour être conforme au règlement financier de la FFVoile.
<b>Décision 18</b>	► Le BE accepte la révision des prix proposée pour la vente du matériel nautique des Collectifs France telle que reproduite en annexe 2.
<b>7</b>	<b>REGLEMENTATION</b>
<b>Décision 19</b>	► Le BE se prononce favorablement pour l'exonération de paiement de la carte de publicité pour les bateaux habitable (J 80) acquis par la Ligue des Pays de la Loire avec l'aide du Conseil Régional et reproduisant le logo de ce dernier.
<b>8</b>	<b>CCA</b>
<b>Décision 20</b>	► Le BE valide le prix de vente des affiches des instructions de course type 2013-2016 au tarif de 10 € TTC pièce (hors frais de port).

## Annexe 1 BE DU 18 AVRIL 2013

<b>Recours label Ecole Française de Voile</b>	
Pal du Limousin	Favorable avec objectif d'un retour à 50 passeports voile
Base de Voile de Lavalette	Favorable avec objectif d'un retour à 57 passeports voile
Club Nautique du Pays d'Aurillac	Favorable avec objectif d'un retour à 60 passeports voile
Nautic Club Mussipontain	Favorable avec objectif d'un retour à 30 passeports voile
ASPTT St Lo	Favorable avec objectif d'un retour à 60 passeports voile
Centre de Loisirs Nautiques d'Asnelles	Favorable avec objectif d'un retour à 80 passeports voile
CANIO	Favorable
Association des Piroguiers du Mont Doré	Favorable
Voile Innovation Formation	Favorable
Yacht Club de St Briac	Favorable, une visite des 3 instances (nationale, régionale et départementale) doit être programmée

<b>Recours label Club Sport Loisir</b>	
Association des Piroguiers du Mont Doré	Défavorable, aucune participation à au moins une régates
Voile Innovation Formation	Favorable

<b>Recours label Ecole de Sport</b>	
Cercle Nautique de Meschers	Favorable avec objectif de revenir à 10 coureurs classés
Yacht Club de l'Océan	Favorable après réception des listes de coureurs
Yacht Club de Cavalaire	Défavorable, trop peu de coureurs classés
Cercle de Voile de Langrune	Favorable avec objectif de revenir à 10 coureurs classés
Club Nautique de Coutainville	Favorable avec objectif de revenir à 10 coureurs classés
Yacht Club de Dielette	Favorable avec objectif de revenir à 10 coureurs classés
Ecole Voile et Vent	Favorable avec objectif de revenir à 10 coureurs classés
ASS Urville Nacqueville	Favorable avec objectif de revenir à 10 coureurs classés
Ecole de Voile Brehal	Accorde le label Club Compétition qui correspond à l'activité

<b>Recours label Club Compétition</b>	
Yacht Club Saint François	Favorable
Yacht Club de Cavalaire	Favorable
Cercle de la Voile de Montluçon	Favorable

Alliance Dijon Arc Voile	Favorable
Ecole Voile et Vent	Défavorable, trop peu de coureurs classés (2)

**Matériel Haut Niveau A VENDRE (demande de révision au BE du 18 avril 2013)**

Matériel	Type	Année	Coût achat	Argus	Prix de vente	Acheteur	Demande	Vente	Accord FFV	Argumentaire
					N° Inventaire	TTC	DTN	Proposition		
					déc. 2012					
Star Lillia 8270	Complet	2006 /1033	50 000 €	Pas d'argus	> 17 000 €		15 000 €		BE 16/06/2009	Pas de demande au tarif précédent. Stockage dehors
Remorque 196 RCR 75	Mécanorem	2010 /1388	3 300 €	Prix du marché						
Star Lillia 8431	Complet	2010 / 1386	50 000 €	Pas d'argus	> 22 000 €		15 000 €		BE 13/12/2012	Pas de demande au tarif précédent. Stockage dehors
Remorque AT-074-JP	Mécanorem	2010 /1344	3 300 €	Prix du marché						
Remorque US	Trailmaster	non	avec P Star	pas d'argus	400- 500 €		200 €		BE 13/12/2012	non homologuée en France, sans coffre, rouillée
Moteur Mercury	OP 540123	1201		850 h	1 500 - 2000 €		1 000 €		BE 22/02/2013	Pas de demande, Visible à Marseille
Moteur Mercury	OP 523894	1209		1 600 h/Pas d'argus	1 000 - 1 500 €		1 000 €		BE 22/02/2013	Pas de demande, Visible à Marseille
Moteur Mercury	OP 538019	1200			1 500 - 2000 €	1 000 €	1 000 €	Port Deun	BE 22/02/2013	Le double d'heure qu'au compteur Capot Cassé, Fatigué
Moteur	Suzuki	2009	8 160 €	5 000 €	4 200 - 5 000 €		4 000 €		BE 22/02/2013	Double d'heures qu'affichées au compteur!
90 Ch. 4 Tps	N° 883 693	1215		520 h						Visible à Marseille
Renault Trafic	L1H1	2003/ 714	22 400 €	1 500 €	2 000 €		1 500 €		BE 22/02/2013	220 000 km- Argus à 1 500 € pour Renault Vannes
554 PLG 75										Mécanique fatiguée Glissière porte latérale à changer
Pneumatique Zodiac	Mark 3 Fortun	2000 / 504	2 794 €	Non coté	800 €		A détruire		BE 13/12/2012	Coupé aux pliures, peau totalement détériorée
Moteur Yamaha	30 ch. 2 Tps	2000 / 505	2 298 €	Non coté	700 €		500 €		BE 13/12/2012	Moteur 2 Tps peu recherché
470 Mackay n° 32873	Coque Safran	2010 /1337	13 500 €	Pas d'argus	6 000 €	6 000 €		M Bouchet	Vente en cours ACCORD DTN / JPC	